



Direction Régionale de l'Environnement
RHÔNE-ALPES

ZNIEFF* de type I

N° régional : 01190065

Ancien N° régional : 01352529

Forêt d'Aillon

Départements et communes concernées en Rhône-Alpes

Surface : 300,10 ha

Ain BRIORD, LHUIS, MARCHAMP, SEILLONNAZ

Niveau de connaissance

Milieux naturels	1	Amphibiens	0	Reptiles	0	Coléoptères	0
		Mammifères	1			Libellules	0
Végétaux supérieurs	1	Oiseaux	1	Crustacés	0	Orthoptères	0
Mousses, lichens	0	Poissons	0	Mollusques	0	Papillons	0

Légende :

- 0 = prospection nulle ou quasi inexistante
- 1 = prospection insuffisante
- 2 = prospection assez bonne
- 3 = bonne prospection

Nombre de données d'observation collectées : 5

Description et intérêt du site

Le massif du Bas-Bugey est une région d'une très grande richesse biologique. A l'écart des principales voies de communication, il reste bien préservé. Mais c'est sa physionomie qui présente le plus d'intérêt. De la plaine du Rhône au sommet du massif (Molard Dedon, 1219 m), le dénivelé est de près de 1000 m. Les conditions climatiques rencontrées sur l'ensemble du massif sont particulièrement variées et permettent une grande diversité botanique. Les milieux rencontrés sont aussi divers que tourbières, lacs, forêts montagnardes, pelouses sèches, pâturages, falaises... Le massif boisé d'Aillon présente des escarpements rocheux propices à l'installation d'une certaine avifaune, et, sur ses marges, des pelouses sèches, résultant d'une exploitation traditionnelle des sols. Ces pelouses sèches de type Mesobromion (pelouse maigre dominée par une graminée : le Brome dressé) correspondent à un des stades les moins évolués de la chênaie pubescente. Le Mesobromion, habitat naturel menacé qui compte parmi ceux dont la protection est considérée comme un enjeu européen, est un milieu d'une très grande richesse biologique. D'une manière générale, la flore de la plupart de ces prairies est très diversifiée, et l'on y retrouve l'ensemble du cortège caractéristique de ce milieu. Ces milieux ouverts constituent le terrain de chasse du Circaète Jean-le-Blanc. La présence de ce rapace témoigne d'un milieu préservé, où les activités agricoles et forestières sont peu intensives et le dérangement humain pas trop important. Le Faucon pèlerin est également présent. Une part importante des effectifs français de cette espèce niche dans le département de l'Ain.

Milieux naturels

34.32 PELOUSES CALCAIRES SUB ATLANTIQUES SEMI ARIDES
54.12 SOURCES D'EAU DURE

Faune vertébrée

Oiseaux

Circaète Jean-le-Blanc
Faucon pèlerin

Circaetus gallicus
Falco peregrinus

Flore

Primevère oreille d'ours *Primula auricula L.*

Faune invertébrée

Pas de données disponibles

Bibliographie

Pas de données disponibles



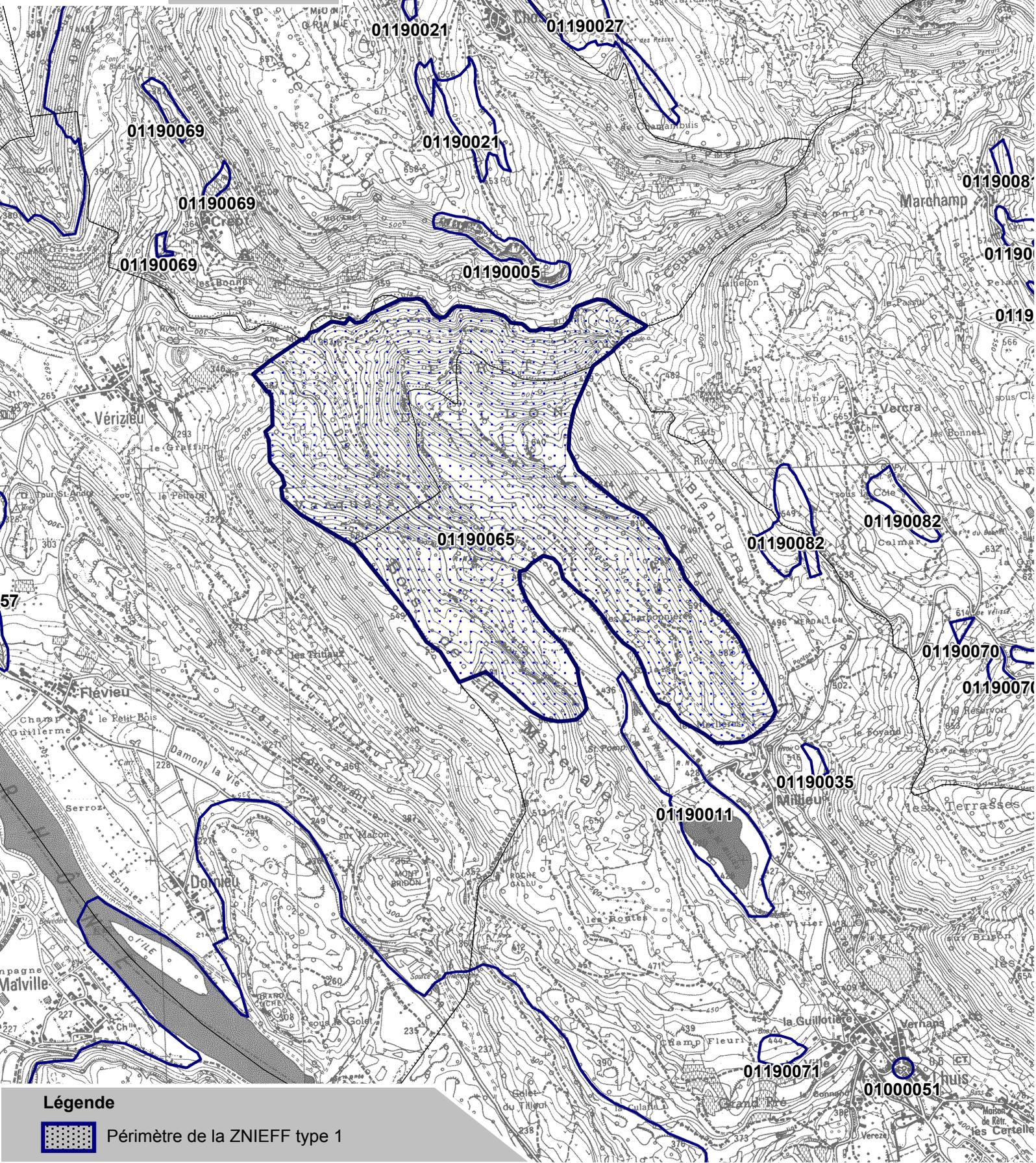
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ
 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
 DU DÉVELOPPEMENT
 DURABLE ET DU TERRITOIRE



Inventaire du patrimoine naturel ZNIEFF* N°1190065

Direction Régionale de l'Environnement
 RHÔNE-ALPES



Légende

 Périmètre de la ZNIEFF type 1

* Inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique 2e édition 2007
 Il constitue un outil d'alerte et ne peut être interprété à une échelle plus fine sans investigation complémentaire
 Edition : InfoSIG Cartographie - www.infosig.net - Anancy



Echelle : 1 / 25 000
 fonds IGN Scan 25 (C)